

## Élections professionnelles de décembre

**Les élections professionnelles se rapprochent : la CFTC sera plus que jamais à votre écoute. Ces élections se dérouleront du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022. Vous serez appelés aux urnes en vue de désigner vos représentants au sein des instances représentatives du personnel (IRP) que sont les Commissions administratives paritaires (CAP) et les Comités sociaux d'administration (CSA), ces derniers reprenant les fonctions des anciens Comités techniques (CT) et des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).**

**La CFTC compte intervenir concrètement autour de trois axes principaux, qui seront développés à l'occasion de communiqués ultérieurs :**

- Revalorisation du pouvoir d'achat. Dans un contexte inflationniste, la CFTC préconise entre autres mesures un rattrapage du point d'indice, gelé depuis 5 ans, une prise en charge totale de la mutuelle santé par l'employeur ainsi qu'une meilleure prise en compte des heures supplémentaires ;
- Revalorisation du rôle des agents publics. La CFTC réaffirme son attachement au statut de la fonction publique, à la fois gage de neutralité et de compétence des agents, et fondement de la pérennité des valeurs ainsi que de l'éthique du service public ;
- Amélioration de la qualité de vie au travail. Ce thème tient particulièrement à cœur à la CFTC, syndicat centré sur les interventions au plus près de la personne et de ses difficultés concrètes. Notre syndicat proposera des mesures afin de réduire les situations précaires. Il entend lutter en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, de l'insertion totale des agents en situation de handicap et pour une meilleure conciliation entre vie professionnelle des agents et vie personnelle. Enfin, elle utilisera tous les moyens en son pouvoir pour combattre toutes les formes de souffrance au travail, telles que le harcèlement, le burn out ou l'épuisement professionnel.
- Fidèle à ses valeurs d'aide à la personne, la CFTC défendra ces objectifs par l'action de ses élus au sein des futures IRP et auprès des agents et de leur environnement professionnel.